

Rapatriement de détenus civils

livres d'architecture et de zootechnie seraient cependant les bienvenus. Ajoutons encore que divers cours ont été créés, notamment de comptabilité, d'économie politique et de géographie.

En conclusion, le camp d'internement de Somes Island fait très bonne impression et le moral des internés est d'une façon générale très satisfaisant.

Rapatriement de détenus civils par les soins du Comité international de la Croix-Rouge

A la suite de démarches, entreprises par le Comité international en vue d'obtenir une amélioration du sort des civils détenus en Allemagne, les Autorités allemandes firent connaître au début du mois de mars 1945 qu'elles étaient disposées à examiner l'éventualité du rapatriement de certaines catégories d'entre eux.

Monsieur Carl J. Burckhardt, président du Comité international, se rendit alors le 14 mars en Allemagne, où il eut des entretiens avec les personnalités allemandes compétentes en la matière. A la suite de ces discussions, les Autorités allemandes se déclarèrent disposées à permettre le rapatriement des femmes, des enfants, des vieillards et des malades belges et français, en échange du rapatriement de civils allemands internés en France et en Belgique. Les Autorités allemandes firent toutefois connaître, à cette occasion, que, les moyens de transport à leur disposition pour ce rapatriement étant insuffisants, il appartenait au Comité international de se charger de rapatrier ces personnes.

Ce rapatriement fut alors organisé de telle façon que les camions du Comité international chargés du ravitaillement pour les camps de prisonniers de guerre et de détenus civils puissent, à l'occasion de leur retour en Suisse, ramener dans ce pays des déportés « rapatriables ».

Une première colonne de camions fut envoyée vers le camp de concentration pour femmes de Ravensbruck, où elle put prendre 300 déportées françaises, qui arrivèrent en Suisse le 9 avril. Conformément à l'accord intervenu avec les Autorités allemandes, le Comité international se chargea également de

Rapatriement de détenus civils

l'organisation d'un convoi de 454 internés civils allemands à rapatrier de France, qui arriva à Constance le 7 avril.

Dès le mois d'avril, le Comité international de la Croix-Rouge se préoccupa de faire bénéficier les détenus de toutes nationalités des avantages obtenus en faveur des prisonniers civils belges et français, et ses mandataires eurent alors à Kreuzlingen, Constance et Innsbruck des entretiens avec les personnalités compétentes.

Ces pourparlers furent couronnés de succès et les Autorités allemandes donnèrent finalement leur assentiment au rapatriement de tous les détenus civils ressortissant des nations alliées, de Suisse, d'Espagne et de Roumanie.

Dès qu'il eut obtenu cet accord des Autorités allemandes, le Comité international prit ses dispositions pour tâcher de rapatrier le plus grand nombre de prisonniers civils au moyen de camions avant que la rapide évolution des événements militaires ne risquât de l'empêcher d'atteindre les camps de concentration.

Des colonnes de camions furent immédiatement envoyées vers les camps de Ravensbruck, Mauthausen, Dachau et Theresienstadt. Une colonne de camions, qui cherchait à atteindre Ravensbruck en passant dans le couloir qui séparait encore les forces anglo-américaines et russes du nord au sud de l'Allemagne, ne parvint malheureusement pas à ce camp, mais se trouva prise dans la zone des opérations militaires et dut chercher un refuge derrière les lignes alliées ; les colonnes envoyées vers Dachau et Theresienstadt subirent le même sort. En revanche, cinq colonnes de camions parvinrent à Mauthausen, d'où elles ramenèrent en Suisse 1334 détenus de nationalité belge, française et hollandaise.

Lorsque le Comité international se rendit compte que les camps de concentration du nord de l'Allemagne ne pouvaient plus être atteints par des camions partant de Suisse, il établit un nouveau plan visant à évacuer les détenus de ces camps par bateaux vers la Suède. La réalisation de ce projet fut confiée aux délégations du Comité international à Goeteborg et Lubeck. L'évacuation de ces personnes vers la Suède ne put malheureusement se faire que très difficilement, mais la délégation de Lubeck réussit néanmoins à faire embarquer plus de 800 per-

Rapatriement de détenus civils

sonnes sur deux bateaux du Comité international qui repartaient pour la Suède après avoir apporté des colis de secours.

Egalement pendant le mois d'avril, le Comité international réussit à faire rapatrier d'Italie, à travers le territoire suisse, 2250 déportés français qui avaient été emmenés du département des Alpes Maritimes en Italie du Nord au moment de la retraite de l'armée allemande. Ce rapatriement ne put avoir lieu que grâce aux interventions réitérées de la délégation du Comité international en Italie du Nord, qui réussit finalement à obtenir des Autorités italiennes locales qu'elles missent à disposition les deux trains nécessaires.

Après la cessation des hostilités, les délégués du Comité international constatèrent que, dans beaucoup de régions d'Allemagne, un grand nombre de personnes libérées des camps de concentration se trouvaient encore dans une situation difficile qui justifiait qu'on intervînt pour tâcher de les rapatrier le plus rapidement possible. Il fut toutefois impossible au Comité international de reprendre immédiatement son action de rapatriement, les Autorités américaines ayant mis tous les détenus des camps de concentration en quarantaine, pour la période nécessaire au contrôle médical et à la désinfection.

Ce n'est qu'à partir du 24 mai que les camions du Comité international rentrant d'Allemagne furent de nouveau autorisés à amener en Suisse des personnes libérées des camps de concentration et, depuis cette date jusqu'au 12 juin, ils participèrent au rapatriement de plus de 2600 personnes, en majorité de nationalité françaises, belge et hollandaise venant surtout du camp de Mauthausen, mais également des camps de Dachau et de Theresienstadt.

* * *

Une rapatriée, qui entra en Suisse dans le premier convoi arrivant de Ravensbruck le 9 avril, a fait un récit dont voici des extraits :

... Le lundi de Pâques, 2 avril 1945, quatre cents femmes furent choisies et envoyées au bain. Personne ne savait très

Rapatriement de détenus civils

bien de quoi il s'agissait, mais on parlait d'échange et de départ ; j'étais du nombre.

Au bain, nous fûmes triées, nos compagnes malades, et surtout celles dont les jambes étaient enflées (signe de l'œdème de la faim) étant immédiatement éliminées ; quant à nous, nous fûmes épouillées, baignées et habillées, nos vêtements ne portant point de numéros, ni de triangles, ni surtout de croix dans le dos (depuis un an, l'étoffe manquant pour des uniformes, on nous donnait des habits civils, munis d'une grande croix dans le dos, cousue ou peinte) ; le troisième jour, les nouvelles au sujet du désastre allemand sont telles que nous commençons à croire tout départ impossible.

Mais le soir l'ordre vient de nous trouver devant le bloc, le lendemain 5 avril, à 5 heures du matin, pour le dernier appel. On donne lecture d'une liste de trois cents noms, les autres ne partent pas. Moment terrible... Nouveau triage. On remplace les malades par de prétendues « bien portantes » pour atteindre le nombre total de trois cents.

Enfin, la colonne se met en marche par rangs de cinq ; elle traverse tout le camp pour s'arrêter sur la grande place.

La grande porte et la barrière s'ouvrent. Les camarades commencent à sortir cinq par cinq. « Surtout n'oubliez pas, sortez à reculons », me crient mes amies. « Vous n'allez pas nous tourner le dos au moment de franchir la porte. N'oubliez pas, ce serait terrible ! ». C'est une vieille superstition de prisonniers, que celui qui quitte la prison à reculons fait suivre les autres. Je me retourne donc et sors la dernière à reculons du camp de Ravensbruck.

Arrivée au tournant de la route, j'envoie un dernier regard à mes « sœurs » et je vois, baignées par un beau soleil de printemps, ces femmes dans la porte, les mains tendues vers moi. Déjà la barrière nous sépare, elle est retombée.

Après avoir passé le tournant, nous quittons la grande route. A deux cents pas de là, dans un bois de maigres sapins nous voyons de loin une longue rangée de camions peints en blanc, et portant l'emblème de la Croix-Rouge. Cette croix rouge, nous l'avions vue sur beaucoup d'objets et de voitures allemandes, depuis le début de la guerre, mais cette fois à côté de la croix

Rapatriement de détenus civils

rouge, il y avait une autre croix, la croix blanche sur fond rouge... Nous nous approchons des camions. Mon Dieu ! Mais ce sont les armoiries de la Suisse ! Un peuple libre vient nous chercher, nous, les détenues civiles, qui ne sommes protégées par aucune Convention, nous les hors la loi ?

Mais c'est impossible ! C'est impossible, et cependant c'est vrai ! Nous sommes déjà tout près des camions, lorsqu'enfin je détourne mon regard de la croix blanche et, sur l'un d'eux, je lis une inscription : « Comité international de la Croix-Rouge, Genève ». Comme un vieux paysan qui lit avec peine, mais qui comprend encore plus difficilement le sens de ce qu'il lit, je recommence : « Co-mi-té in-ter-na-tio-nal... ». On m'arrache à la contemplation pour me faire monter dans la voiture. Mes camarades y étaient déjà installées.

Le commandant, le chef des détenues et les autres fonctionnaires surviennent. Ils semblent transformés et se comportent d'une façon étonnamment civilisée ; ils ne crient plus et ils témoignent même de la politesse envers un homme à qui ils adressent constamment la parole. Quelqu'un dit : C'est le délégué suisse. La vue d'un homme libre, le premier depuis plus de cinq ans, est infiniment émouvante.

Quelques instants après, les camions se mettent en route. Il est 9 heures cinq du matin. Le moment est terriblement émouvant. Nous partons, nous laissons à Ravensbruck les vivants et les morts.

La distance qui nous sépare de celles qui nous sont devenues les plus chères s'accroît rapidement, pendant que nous passons des villes, dont les noms demeurent profondément gravés dans notre mémoire. Neu-Brandenburg, où un grand nombre de nos camarades travaillent dans une fabrique de munitions ; Oranienburg, un des plus grands camps de concentration pour hommes ! Il faut passer par Spandau, c'est-à-dire, par les faubourgs occidentaux de Berlin, affreusement bombardés, pour gagner la grande route automobile, la « Reichsautobahn », qui se dirige vers le Sud. Presque toute la journée nous voyageons sur cette immense piste, absolument déserte, sans apercevoir trace d'habitation humaine. La seule et douloureuse preuve que ce vaste pays n'est pas dépeuplé, c'est le très grand nombre d'auto-

Rapatriement de détenus civils

mobiles et d'avions qui stationnent, camouflés, dans les forêts. Ils contrastent singulièrement avec les innombrables violettes, les primevères et les anémones qui tapissent le sol des bois en cette Allemagne maculée de sang.

Je demande à un des jeunes Canadiens libérés qui nous servent de chauffeurs pourquoi ces routes sont tellement désertes. Il promet de me l'expliquer sous peu. Après quelques minutes, il me montre les ruines fumantes d'automobiles au bord de la route. Il me répond : « Voyez ce qui leur arrive s'ils se montrent sur la route. Mitraillés par les avions... mais, ajoute-t-il, pas besoin d'avoir peur, ils ne nous feront rien, à nous, ils nous connaissent ».

Le soir nous gagnons Hof en Bavière. On nous installe non loin de là, à Ober-Kotzau, dans un théâtre. Nous devons y rester trois jours en attendant l'arrivée de l'essence. Pendant ce temps nous sommes bien gardées par de nombreux agents de la Gestapo, qui ne nous quittent jamais. Tant que leurs regards soupçonneux pèsent sur nous, nous savons que nous ne sommes pas libres.

Le lundi 10 avril, on repart. Cette fois nous devons passer par les contrées peuplées et magnifiques du sud de l'Allemagne.

Vers le soir nous traversons le Wurtemberg et le pays de Bade, quand, au soleil couchant, nous voyons au loin les montagnes de Suisse...

A la nuit tombante, nous approchons de la frontière. On nous dit que les Allemands ne nous la laisseront probablement pas franchir avant le lendemain et qu'il faudra passer la nuit à Constance. C'est sérieux, étant donné les nombreuses femmes tombées malades en route en dépit de tous les triages faits par les S.S. de Ravensbruck.

Notre camion arrive à Constance le dernier. On fait halte, quand une voix crie en allemand : « Dépêchez-vous, ce transport doit encore passer en Suisse avant la nuit ». Nous voilà donc de nouveau en route, mais le trajet est court. Puis une attente qui dure quelque temps. Quand on nous fait descendre, les camarades ne sont plus là. En revanche, voilà la Gestapo, très nombreuse cette fois.

Secours aux îles du Dodécanèse

On nous met par rangs de cinq et l'on nous dirige vers une grande grille, qui était ouverte. Les autres ont déjà passé quand nous, les cinq dernières, après avoir été comptées pour la dernière fois recevons l'ordre : « Los » ! Quelques pas et nous sommes de l'autre côté de la grille ; nous sommes seules, la Gestapo n'est plus avec nous, nous l'avons laissée en deçà de la grille et avec elle nous avons quitté le Troisième Reich.

« Bonsoir », dit quelqu'un bien gentiment. C'est un douanier suisse. A quelques pas de là une foule d'hommes, de femmes et d'enfants nous crient en agitant leur mouchoir : « Soyez les bienvenus ! » Hors d'état de leur répondre, nous ne pouvons que saluer de la main. Au même moment toutes les cloches se mettent à sonner. C'est le maire de Kreuzlingen qui avait donné cet ordre. La terre libre fête notre libération.

Je peux vous assurer qu'il est beaucoup plus facile de résister à trois années de prison et de Ravensbruck qu'à l'émotion d'une telle réception !

Action de secours du Comité international en faveur des îles du Dodécanèse ¹

du 12 février au 12 avril 1945

Dans le courant du mois de décembre 1944, les Autorités civiles et religieuses et les Comités centraux de la Croix-Rouge hellénique des îles du Dodécanèse adressaient au Comité international de la Croix-Rouge, au Gouvernement turc et aux Autorités britanniques du Moyen-Orient de pressants appels pour secourir d'urgence les populations des îles encore occupées par les Forces allemandes et qui se trouvaient dans une situation alimentaire extrêmement précaire, voire désespérée.

Le Comité international se mettait aussitôt en relation avec sa délégation en Turquie et lui demandait d'organiser sans tarder une action de secours rapide en faveur des îles les plus éprouvées, c'est-à-dire Rhodes, Calymnos, Leros, Calchi, Pserimo, Cos, qui groupent au total près de 80.000 habitants.

Des difficultés de tous ordres devaient être surmontées, écrit

¹ *Hors-texte.*